Association Nationale de Formation en Gérontologie

105 rue des Mourettes 26000 Valence Email: info@anfg.fr Tel: 04.82.85.49.58



ACCOMPAGNEMENT VAE (SECTEUR MEDICO-SOCIAL)

Accompagnement VAE vers les certifications de niveaux 3 à 7 du secteur médico-social

La validation des acquis de l'expérience est un droit individuel inscrit dans le code du travail et dans le code de l'éducation, institué par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 consolidée par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle.

La VAE permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir son expérience pour acquérir tout ou partie d'une certification à finalité professionnelle, dans la mesure où elle peut justifier d'une expérience, continue ou non en lien direct avec la certification demandée, sans aucun critère d'âge, de statut (salarié, artisan, bénévole, travailleur indépendant, intérimaire, etc) et sans niveau de formation requis.

L'accompagnement consiste en une aide à la rédaction du dossier de validation pour le titre visé. Le rôle de l'accompagnateur est de guider le candidat, de le corriger dans sa rédaction et de le préparer à l'entretien avec le jury de certification.

Date d'actualisation du document : 31 juillet 2024

Modalité pédagogique :

Formation à distance

Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap ? Vous pouvez nous contacter pour préciser votre besoin : handicap@anfg.fr

Durée:

16.00 heures - jours

Délais d'accès :

3 semaines

Profils des stagiaires

• Toute personne ayant une expérience en rapport direct avec la certification visée

Prérequis

Expérience en rapport direct avec la certification visée

Objectifs pédagogiques

- 1. Identification des expériences en rapport avec la certification visée.
- 2. Rédaction du dossier de validation.
- 3. Préparation de l'oral

Contenu de l'accompagnement

- 1. Phase préparatoire
 - L'ANFG accueille et informe gratuitement sur la procédure VAE, aide à préciser la pertinence du projet du candidat par rapport aux attendus de la certification et l'aide dans la constitution d'un dossier de demande de recevabilité.
- 2. Phase d'accompagnement à la rédaction du dossier de validation (Livret 2)
 - Si la recevabilité est accordée, le candidat construit son parcours personnalisé avec l'ANFG et débute un accompagnement d'une durée de 16h en moyenne, divisé en 8 entretiens en visio sur l'espace apprenant personnel de la plateforme digitale.

Association Nationale de Formation en Gérontologie | 105 rue des Mourettes Valence 26000 | Numéro SIRET: 48212210800046 | Numéro de déclaration d'activité: 84260342926 (auprès du préfet de région de: Auvergne-Rhône-Alpes)

Association Nationale de Formation en Gérontologie

105 rue des Mourettes 26000 Valence Email: info@anfg.fr

Tel: 04.82.85.49.58



- Le candidat dépose son dossier de validation auprès du certificateur.
- 3 Entretien avec le jury de certification et résultat
 - Le candidat s'inscrit à l'épreuve orale de certification auprès du certificateur.
 - Le candidat s'entretient avec le jury de certification.
 - Le cas échéant, le candidat bénéficie d'un entretien post-jury pour rechercher des sessions de formation sur les blocs de compétences non validés.

Organisation de l'accompagnement

Equipe pédagogique

Accompagnateur(trice) VAE

Moyens pédagogiques et techniques

- Connexion à la plateforme digitale de l'ANFG (lien envoyé par mail : les participants doivent prévoir un accès individuel pour transmettre les documents et accéder aux informations sur la plateforme)
- Analyse des compétences
- Aide à la rédaction
- Préparation à l'oral

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats

- Feuilles de présence.
- Relevé de connexion
- Dossier de validation complet
- Résultat du passage devant le jury de certification

Evaluation de la qualité de l'accompagnement

Taux de satisfaction des stagiaires et taux d'obtention de la certification

Prix indicatif de l'accompagnement

2000.00 € par personne

Contact

Association Nationale de Formation en Gérontologie

Siret: 48212210800046

Numéro d'activité: 84260342926

105 rue des Mourettes

26000 Valence

Téléphone: 04.82.85.49.58 Email: info@anfg.fr